BCM : Priorité stratégique

FICHE SYNTHÈSE POR

Énoncé de la POR

Le bilan comparatif des médicaments (BCM) est un processus multidisciplinaire qui s'effectue en trois étapes au cours duquel les médecins, les membres du personnel infirmier et les pharmaciens travaillent en partenariat avec les usagers et les personnes proches aidantes pour produire le meilleur schéma thérapeutique possible (voir verso), pour identifier et résoudre les divergences entre les sources d'information sur les médicaments et pour transmettre une liste de médicaments exacte et complète à l'usager et à son prochain prestataire de services.

1er test de conformité de la POR

Respect des 5 tests de conformité suivants :

1. Une politique et une procédure sur le bilan comparatif des médicaments sont en place pour recueillir et utiliser des renseignements exacts et complets sur les médicaments de l'usager à tous les points de transition des soins ;
2. Les rôles et responsabilités en ce qui concerne l'établissement du bilan comparatif des médicaments sont définis ;
3. Un plan organisationnel est dirigé par une équipe de coordination interdisciplinaire en vue de maintenir l'établissement du bilan comparatif des médicaments ;
4. Des preuves écrites démontrent que les membres de l'équipe, dont les médecins, qui sont responsables d'établir le bilan comparatif des médicaments, reçoivent une formation pertinente ;
5. La conformité au processus d'établissement du bilan comparatif est vérifiée et des améliorations sont apportées au besoin.

Politique et procédure

Politique relative à la réalisation du bilan comparatif des médicaments (BCM)

Procédure générique pour réaliser un bilan comparatif des médicaments (BMC)

Le saviez-vous ?

Sur la page intranet de la pharmacie, on retrouve **le registre des secteurs visés par le MSTP-BCM**. Cette cartographie présente, sous forme de tableau, les secteurs où le BCM est pertinent et vient préciser la fréquence convenue pour répéter le BCM. Pour l'instant les secteurs couverts par le registre sont les suivants :

Santé physique	Services généraux	DPDRP
SAPA hébergement	SAPA SAD	Jeunesse
Protection de la jeunesse	DVPD	DSMDPGA

Pour effectuer une demande de mise à jour de ce registre communiquez avec :
Pharmacie.agrement.cissslau@ssss.gouv.qc.ca

BCM : Priorité stratégique

Audits

Afin d'évaluer le niveau de conformité de la POR BCM un **audit FORMS BCM** est disponible sur l'intranet. Nous vous conseillons de consulter au préalable le document suivant :

- **Le Plan d'audit BCM**

Le meilleur schéma thérapeutique possible (MSTP) consiste en une évaluation de l'historique de l'utilisation de tous les médicaments, prescrit ou non, pris par l'usager notamment :

Médicaments d'ordonnance	Médicaments en vente libre	Médicaments de recherche	Vitamines
Remèdes traditionnels, holistiques et à base de plantes médicinales	Suppléments	Échantillons	Tous les autres médicaments pris par l'usager

Le MSTP précise également le mode d'administration (la dose, la fréquence et la voie d'administration de chacun d'entre eux). Pour réaliser le MSTP, on imprime le dossier de santé Québec (DSQ) comme source de première de renseignements fiables (alternativement, on peut utiliser la liste de la pharmacie communautaire ou le dossier médical antérieur de l'usager). Par la suite, comme deuxième source d'information, il est souhaitable de procéder à une entrevue avec l'usager et sa famille. Il est essentiel de consigner, en partenariat avec l'usager ou sa famille, la prise réelle de toute la médication qui ne correspond pas toujours avec ce qui est prescrit.

Finalement, l'objectif du bilan comparatif des médicaments est de faire l'analyse systématique et exhaustive du MSTP afin de résoudre les divergences et de déterminer si le traitement se poursuit, s'arrête ou est modifié tout en précisant les raisons.

Formations et outils

- Pour consulter la **section BCM** de la page intranet médicaments et les **modalités d'application par secteur**, cliquez ici
- Pour consulter la **Fiche qualité 3 étapes du BCM**, cliquez ici
- Pour consulter les **Formations** disponibles, cliquez ici

Pour savoir comment appliquer la POR dans votre direction, nous vous invitons à communiquer avec votre répondant qualité.

Personnes ressources de la POR

NOM DE LA LEADER-EXPERTE	ANNIE FINLAY	|	DSP
NOM DE LA CONSEILLÈRE	ISABELLE TRÉPANIER	|	DQEPE